Cédric MALENZAPA

944 rue Victor Duteriez

62660 BEUVRY Conseil supérieur de la magistrature chambre disciplinaire 21 Boulevard Haussmann 75009 PARIS

 Madame, Monsieur

 Vu le comportement de nombreux de vous envers moi avec déni de justice abus d’autorité menaces etc…. je publie ce courrier que vous lisez sur internet vu que c’est une répétition des cas Outreau, Patrick Dils, Loïc Sécher, Docteur Müller. Une partie de la France lira cela.

 Ce n’est pas parce que je fais valoir mes droits que je trouble l’ordre public. C’est une honte de mentir de cette façon. J’ai été témoin de ce genre de procédé. Ils ont mis un sursis mise à l’épreuve à Monsieur Jean Donné KAMANI parce qu’il venait au tribunal de grande instance de Béthune dénoncer un acte illégal résultat il se retrouve emmené au commissariat en garde à vue menotté puis moins de 4 mois après condamné à 1 mois de prison avec sursis plus mise à l’épreuve de un an puis relaxé en appel un an après j’ai assisté au procès en appel et en plus ils m’ont fait la même chose avec des faux jugements. Mettre les gens en prison sur du faux c’est normal peut-être ?

 En gros on n’a pas le droit de faire valoir ses droits certains de vous viendront encore mentir je l’ai déjà dit je vais le répéter jusqu’à ce que la justice me laisse faire valoir mes droits vous m’amener devant la justice. En plus vous faites parfois des gens des coupables à l’avance vous le faites avec moi. J’y suis arrivé près de 15 fois déjà veuillez-vous renseigner.

 Cordialement